



Adresse entrepreneur

Par **JULI8319**, le **27/06/2023** à **18:03**

Bonjour,

Je suis présidente d'une association, et j'ai reçu un courrier à l'adresse de notre association et au nom de la société d'un de nos membres.

Étant hébergé par les HLM, et n'étant pas au courant de ses agissements, je l'ai interrogée à ce sujet. Elle m'a dit qu'elle avait domicilié son entreprise chez elle (j'ai vu des documents) mais qu'elle avait aussi mis notre adresse...

Quelles sont les répercussions pour nous?